



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juin 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Travaux de renforcement BT « CHOussy »

Le conseil municipal décide de transférer temporairement au SIDELC sa maîtrise d'œuvre pour les réseaux de télécommunication afin qu'il réalise l'ensemble des études d'exécution de l'opération. Le coût à charge de la commune serait de 2 646.00€. Les crédits nécessaires seront inscrits au compte **204112** au budget 2022.

Tarifs municipaux

Les tarifs cantine pour l'année scolaire 2022-2023 sont fixés à **3.40€** pour les enfants et **5.30€** pour les adultes.

Prix et qualité de service

Le Rapport annuel 2021 pour l'assainissement collectif est approuvé et sera mis en ligne avec sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

Publicité des actes communaux

A compter du 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes de la commune seront publiés sous forme électronique sur le site de la commune : choussy.free.fr

Evènements à venir :

- Elections législatives : **12 et 19 juin 2022** de 8h00 à 18h00
- Soirée Cinéma de plein air : **Vendredi 24 juin 2022 (Aire de jeux- Buvette)**
Avant soirée à **21h00** : Duo TEZIG (musique guitare & violon) chansons d'hier et d'aujourd'hui
Vers 22h30 : projection du film « Donne-moi des ailes »
- Apéritif Citoyen : **Samedi 9 juillet 2022** sur réservation
- Projet le **24 septembre 2022** : fête du village avec concours de pétanque

Fait et affiché à CHOussy, le **9 juin 2022**

Le Maire,
Thierry GOSSEAUME

